

DOSSIER JUDICIAIRE.

PRÉVENUS :

**BAGANIZA**  
Carnières Contraints de loi fuites

PRÉVENTIONS :

violation réitérée de la décision de  
travail -  
(Art. 48, décret du 26 mars 1922)

TÉMOINS :



Jugement du 16-10-51

Demande de révision du :

PEINES.

S. P. P. : 24 jours  
FRAIS : 20 Frs.  
Delai : 15 jours  
C. P. C. : 2 fois  
AMENDE : 50 Frs.  
Delai : 15 jours  
S. P. S. : 6 jours

DOMAGES - INTERETS : Frs.  
Delai :

C. P. C. :

Mandat d'.....

EXÉCUTION.

Entré en détention le 16-10-51  
Sorti le .....  
Payé le ..... quittance n° .....  
  
Entré le .....  
Sorti le .....  
Payé le ..... quittance n° .....  
  
Entré le .....  
Sorti le .....  
Payé le ..... quittance n° .....



Nous avons entendu ensuite le prévenu en ses dires et moyens de défense présentés par lui-même.

Le système de défense consiste à dire que .....

Attendu qu'il résulte des débats a l'audience que le prévenu ~~s'est rendu coupable~~  
~~d'indiscipline au travail par des absences répétées et injustifiées.~~  
Attendu que ce manque de scrupule à leurs obligations contractuelles  
revêt un caractère habituel et qu'il importe de réagir avec sévérité.

Le condamnons du chef de ~~d'indiscipline.~~

~~Et renvoyons des poursuites du chef de~~

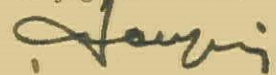
Soit au total ..... à quinze ..... jours de servitude pénale principale,  
à une amende de ..... cinquante ..... francs, ou en cas de non paiement de cette amende  
dans le délai de ..... quinze ..... jours, à ..... six ..... jours du servitude pénale subsidiaire,  
Aux paiements / <sup>des</sup> frais du procès s'élevant à ..... *vingt et un* francs, ou en cas de non  
paiement de ces frais dans le délai de ..... quinze ..... jours, à ..... deux ..... jours de contrainte par corps.

En statuant d'office sur les intérêts de la partie lésée, condamnons le nommé .....  
à .....  
faute de s'exécuter dans le délai de ..... jours à ..... jours de contrainte par corps.

Prononçons la confiscation de (ou la main levée de la saisie). .....

Ainsi jugé et prononcé en audience publique à ..... *Ruhengeri*  
le ..... *16 octobre 1951*

Le Juge de Police,



Etat des frais  
P. V. O. P. J. ....  
Citations .....  
Audience ..... *13* .....  
Jugement ..... *8* .....  
Total : ..... *21* ..... francs

Plantation G. Spitaels  
Kinigi.

Kinigi le 5/10/50.

2253 / Mo. 3  
Reçu le 8. 10. 51

Monsieur L'Administrateur Territorial.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance; que je dépose  
plainte à charge du nommé Baganiza chefferie Kamari, travailleur contracté à ma  
plantation pour absence répétées et injustifiées à son travail.

L'intéressé contracté pour une durée de 300 jours de travail à  
pour obligation de fournir 22 jours de travail Par mois.

En Aout il a été absence 18 jour septembre 20 jour.

Je vous serais vivement obligé de vouloir bien renvoyer le présumé  
à son travail, après poursuite éventuelles.

Veuillez agréer, Monsieur L'Administrateur Territorial l'assurance  
de ma considération distinguée.

G. Spitaels.



à Monsieur L'Administrateur Territorial à Kumbungu.

# ATTESTATION DE LA REMISE DU CONDAMNÉ.

172 15/9.

L'an mil neuf cent cinquante et un, le seizième jour du mois d'octobre

Le soussigné, gardien de la prison de Buhengeri

déclare que le nommé BAGAYIZI

a été déposé en la dite prison et que son entrée a été inscrite au registre d'écrou, sous le N° 5438

Date d'incarcération..... 16-10-51

Le Gardien,

Date de sortie : fin de S. P. P. .... 31-10-51

fin de S. P. S. .... 10-11-51

fin de C. P. C. .... 14-11-51